

Cluster « Relèvement Immédiat »

Groupe de travail Logement-Quartiers

**Réunion du jeudi 10 février – 14:00
(Réunion conjointe avec le Groupe Sectoriel Abris)
Compte Rendu**

Ordre du jour

- Quelles options pour la reconstruction du logement ? (ONU-Habitat)
- Projet de Développement Participatif en Milieu Urbain (Banque Mondiale)
- ReparH : Programme de recherche ANR sur la construction parasismique et la valorisation des cultures constructives (CraTerre)
- Mise à jour sur la Stratégie 2011 du Groupe Sectoriel Abris (Groupe Abris)

La réunion s'est tenue dans la Salle de Conférence du Ritz Kinam II à Pétionville et a été facilitée par Jean-Christophe Adrian, Coordinateur des Programmes ONU-Habitat en Haïti.

1. Quelles options pour la reconstruction du logement ? (ONU-Habitat)

La présentation a porté sur les perspectives d'ONU-Habitat vis-à-vis la reconstruction permanente des logements et les possibles mécanismes de mise en œuvre y relatifs.

Un an après le séisme, il est plus que temps de se concentrer sur la construction de logements permanents de manière à reloger les sinistrés de façon durable, de saisir cette occasion pour améliorer les savoir-faire en termes de construction et de contribuer pleinement à la relance de l'économie. Il est à retenir qu'à ce jour les acteurs principaux de la construction de logement (production de logement abordable et capacité de production) sont les boss maçons, les boss ferrailleurs, les boss menuisiers, les tâcherons et les familles elles-mêmes. Les mécanismes envisagés pour la reconstruction doivent donc s'appuyer sur ces capacités existantes tout en renforçant via la formation leurs savoir-faire et savoir-construire.

Pour initier la reconstruction des logements, ONU-Habitat recommande de donner un coup de pouce initial aux propriétaires de logement (appui technique, financier et/ ou en matériels). Il est à noter que des expériences similaires dans d'autres pays démontrent que les propriétaires seront en mesure de mobiliser pour la cause au moins l'équivalent du montant forfaitaire reçu, ce à travers l'épargne ou les mandats extérieurs. Dans cette veine, ONU-Habitat propose une assistance financière équivalente à USD 3,500 devant permettre de construire une unité de base de 18 m², appelée à évoluer et s'agrandir et pouvant supporter un ou deux étages additionnels à terme.

A ce jour, les besoins sont évalués à 150,000 logements, ce qui correspondrait à environ USD 500 M. Si le coût de la reconstruction par logement va au-delà de USD 3,500, le coût de la reconstruction devient dès lors irréaliste et inatteignable eu égard aux moyens mobilisés et mobilisables. Il est à rappeler que le coût total de la reconstruction des logements doit être aussi associé aux coûts d'amélioration de l'accès aux services de base et de l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers, soit environ un total de 1 milliard de dollars E.U.

ONU-Habitat propose un paiement par tranche, basé sur la confiance (essentielle), et devant être associé à une inspection régulière de l'état des travaux. Concomitamment, il est absolument nécessaire de mettre en place des programmes de formation adaptés pour les boss de manière à améliorer les méthodes constructives et promouvoir l'architecture vernaculaire (usage du bois par exemple) et les pratiques innovantes (prise en compte du handicap par exemple).

L'approche proposée entend également contribuer au redémarrage de l'économie par le bas (achat des matériaux au quartier, transport local, etc.) et donc bénéficier au secteur de la construction dans son ensemble et bien au-delà.

Cette approche dans son essence permet entre autres aux bénéficiaires jusque là sinistrés de surmonter leur traumatisme en devenant les réalisateurs de leur propre projet et d'éviter la corruption (contre la logique des contracteurs, il s'agit bien d'auto-construction personnalisée). Elle est surtout garante de rapidité, de moindre coût et de l'implication et la satisfaction des bénéficiaires.

S'agissant des locataires, ONU-Habitat recommande de s'appuyer sur ceux qui produisent traditionnellement et massivement du logement locatif ; pour ce faire, il convient de leur donner accès au capital sous forme de crédit, ce tout en gardant (réf. supra) des mécanismes d'inspection adaptés. Des pistes sont à creuser (regroupement de familles pour la reconstruction, coopératives de logement, etc.).

Enfin, il a été rappelé que les initiatives de reconstruction conçues hors d'Haïti, sans concertation avec les Haïtiens et les bénéficiaires directs, et qui ne généreraient pas d'emploi en Haïti resteraient sans aucun doute lettre morte. Ensemble, il s'agit

aujourd'hui d'encourager plus avant la réflexion sur la reconstruction permanente et également la mise en point de tels projets.

2. Projet de Développement Participatif en Milieu Urbain – Financement additionnel (Banque Mondiale)

Le projet présenté constitue un financement additionnel au projet PRODEPUR de la Banque mondiale en appui à des projets communautaires de développement dans les quartiers précaires de Port-au-Prince. Le PRODEPUR a permis la création de 9 conseils pour le développement communautaire forts de la mise en œuvre de 46 projets communautaires ainsi que de programmes de « cash for work » après le séisme. Des leviers et opérateurs importants pour les activités à venir.

En droite ligne du cadre stratégique pour le retour dans les quartiers et la reconstruction du logement préparé par la CIRH, le projet, fruit de consultations avec de nombreux partenaires, intègre des composantes additionnelles relatives à l'habitat et à l'amélioration des conditions de vie et des infrastructures communautaires dans les quartiers. Le projet vise une approche quartier (cad. favorisant la reconstruction en mieux in-situ, et non la reconstruction dans de nouvelles zones). Approuvé en octobre dernier, le projet sera mis en œuvre par le Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement avec l'appui de partenaires de mise en œuvre, tels que la PADF et CECI. A terme, et en vue de la réplication dans d'autres quartiers, le projet s'ouvrira à d'autres partenaires.

Le projet comprend quatre composantes :

- *Déblaiement des débris*, à travers des contracteurs et des programmes de « cash for work » en faveur des communautés résidentes
- *Appui financier pour la réparation et la reconstruction des logements* : énumération (préalable pour l'identification des bénéficiaires), plan de restructuration urbaine du quartier, allocation financière pour les réparations ou la reconstruction in-situ d'une cellule résidentielle de base, à Delmas 32, Carrefour Feuilles, ou d'autres quartiers couverts par le PRODEPUR (coût estimé : USD 1,350 pour la réparation et USD 3,500 pour la reconstruction)
- *Amélioration des infrastructures communautaires* : réparation, amélioration et développement des infrastructures communautaires, ce en fonction des priorités identifiées avec les communautés dans les plans de restructuration de quartier
- *Appui Conseil* pour : la Maîtrise d'Ouvrage Délégué, l'énumération et la mise en place de Centres d'Appui à la Reconstruction

Il s'agit d'un projet pilote, aussi de grandes questions restent ouvertes à la réflexion collective.

- Problèmes de la gestion des attentes au niveau de la population mais également des bailleurs (vider les camps rapidement vs. reconstruire en mieux)
- Coordination pour la mise en œuvre, avec les municipalités concernées mais aussi entre bailleurs
- Politique de sauvegarde : la Banque mondiale dans le cadre de la reconstruction veille systématiquement à compenser les populations qui subiront des changements dans leurs conditions de vie
- Allocations financières pour la réparation ou la construction : comment les gérer ? Via les COPRODEPs, des organisations communautaires de base, aux bénéficiaires directement, autres mécanismes à mettre en place ?
- Mécanismes de résolution des conflits et des litiges sur les questions foncières : comment utiliser les mécanismes déjà en place dans les quartiers ?
- Enseignements tirés : faire en sorte qu'ils soient centralisés et accessibles à l'ensemble des partenaires
- Réparations : cosmétiques ou rétrofitting ? Comment les mettre en œuvre et en assurer la supervision, via les propriétaires, les organisations communautaires de base, les ONG, etc. ?
- Reconstruction du logement, l'unité de base résidentielle : elle doit être abordable, évolutive et il s'agit de faire en sorte que le concept soit compris et accepté par les autorités et les populations

Résumé des discussions

- Enumération dans les quartiers : une présentation présentant les enseignements tirés sera sous peu organisée
- Recyclage des débris et réutilisation : les études le diront plus avant, mais certainement les débris recyclés pourront servir aux travaux de renforcement et de consolidation (voies, canaux de drainage, etc.).

3. ReparH : Programme de recherche ANR sur la construction parasismique et la valorisation des cultures constructives (CraTerre)

CRAterre est une ONG et un laboratoire de recherche de l'école nationale supérieure d'architecture de Grenoble (France). Son cœur de métier est la construction en terre, l'utilisation des matériaux locaux et les cultures constructives. CRAterre est impliqué dans la recherche, l'application, la formation, la publication et la sensibilisation sur ces sujets.

Le projet REparH a été conçu en réponse à l'appel à projet Flash Haïti lancé par l'Agence Nationale de la Recherche. Il s'agissait notamment d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles pour concevoir un cadre de vie, des infrastructures et des services durables et de tirer des leçons de la catastrophe du séisme, à partir d'analyses scientifiques et de données acquises dans un contexte exceptionnel et très rarement étudié, pour contribuer à la durabilité des actions et à la réduction des risques.

Le projet REparH vise à mener les recherches nécessaires dans le domaine de la reconstruction de l'habitat « parasismique » (cad également résistant aux risques sismiques et cycloniques) qui valorise les ressources et dynamiques locales tout en prenant en compte les spécificités de tout ordre (sociales, techniques, etc.). Tout particulièrement, il s'agit de faire valider scientifiquement des solutions techniques utilisant les matériaux locaux pour une large diffusion et utilisation par les acteurs locaux.

Le projet a d'abord porté sur la compréhension des problèmes (pourquoi les maisons sont-elles tombées ?), des méthodes constructives et des savoir-faire en place, la trame et l'utilisation des espaces au sein de l'habitat de manière à faire des propositions pour le développement de cellules de base extensibles et le renforcement des capacités des boss. Différents modèles de construction ont été développés pour l'habitat en milieu rural.

Une phase de démonstration comprenant la mise au point pour l'amélioration de la construction en poteaux en bois a eu lieu valorisant les ressources locales, utilisant les boss et impliquant les familles de manière de jauger plus avant de leur rejet, acceptation, etc. par rapport aux modèles proposés. Elle a également permis de mettre au point le concept de logement évolutif.

Suivant les quatre classes de construction existantes, le logement est le moins sécurisé (considéré bien après les écoles et les bâtiments publics, les hôpitaux et les services de pompiers, et enfin les centrales nucléaires et les usines chimiques), et il convient de travailler dès lors plus avant sur la réduction de la vulnérabilité des constructions et des populations.

Le projet REparH entend faire avancer l'état des connaissances méthodologiques et techniques concernant les systèmes de construction parasismique non-industriels, garantir une meilleure adéquation entre le technique, le culturel, le social et l'économique et également influencer sur les modes et pratiques de construction.

En marge de cette présentation, il a été noté la nécessité de reconsidérer la « solution bois » et appuyer plus avant la relance de cette filière. Le ciment tout comme le bois est importé. Et on ne peut négliger les sources d'approvisionnement en bois à proximité d'Haïti (Brésil, Canada, etc.).

4. Mise à jour sur la Stratégie 2011 du Groupe Sectoriel Abris (Groupe Abris)

En amont, ONU-Habitat a rappelé qu'un groupe de travail sur la planification communautaire (*community planning*) a été mis en place en vue de produire collectivement des documents de référence devant valider une approche commune sur cette question et appuyer les partenaires qui n'ont pas ces compétences. Ce travail est réalisé en partenariat avec le MTPTC.

Par ailleurs, ONU-Habitat a annoncé que le groupe travaillant sur l'énumération allait être relancé sous peu, et possiblement ancré au CIAT, en vue de mutualiser les expériences et développer une méthodologie avancée pour la réplication des énumérations.

S'agissant de la Stratégie Abris, le *Strategic Advisory Group* (SAG) s'est réuni par deux fois en janvier pour réfléchir et discuter de la stratégie Abris pour l'année 2011, il a été décidé de recentrer les activités du groupe sectoriel sur les problématiques Abris et sur les solutions à prendre pour les gens qui seront encore dans les camps et des abris pendant la saison cyclonique 2011 et au-delà.

La difficulté de remplacer les bâches, pourtant détériorées, a été soulignée : manque de financement pour le faire de manière massive et risques de conflits dans le cas de distribution sélective. Aussi a-t-il été décidé de concentrer les efforts sur la consolidation des abris auto-construits. Un groupe de travail dédié sera mis en place à cet effet animé par les Groupes Abris et CCCM de manière à mettre au point une méthodologie commune pour donner des informations et des conseils techniques (comment améliorer la structure de l'abri, le rendre plus perméable, etc.), des appuis techniques (menuiserie, etc.) et des matériaux. Un appui général sera donné dans un camp donné tandis que les familles les plus vulnérables seront également ciblées par ces appuis.

En outre, un groupe de travail animé par les Groupes Abris et CCCM sur les plans de contingence sera mis en place pour faire le point sur les stocks (qu'est-ce qui est disponible, qu'est-ce qui sera disponible à l'aube de la saison cyclonique), faire une estimation des besoins et penser les mécanismes de réponse coordonnée en cas d'urgence (déterminer qui fera les évaluations des dommages et des besoins, les distributions et dans quelles zones)